

Article de l'Est Républicain sur l'inondation en cours de Bart par les débordements du Rupt - 18 avril 2016
(Etablissement Public Territorial de Bassin Saône et Doubs)
(L'Est Républicain)

18 AVR. 2016

7

DOCUMENTATION

L'EST RÉPUBLICAIN

Protection civile - Prévention - Sécurité / catastrophe naturelle

Inondations Gonflé par les pluies torrentielles du week-end, le Rupt est sorti de son lit hier à Bart. L'eau montait toujours dans la soirée

Le cœur de bourg les pieds dans l'eau

© EPTB SD

« JE N'AI JAMAIS vu le Rupt aussi agité. Il nous joue un mauvais tour en déboulant par l'arrière du village ». Le maire de Bart, Pierre Schlatter, a rapidement pris les mesures qui s'imposaient, hier dimanche, pour interdire la circulation sur la départementale qui fait la jonction entre Bart et Bavans.

La rue du général de Gaulle qui traverse la commune de 2.000 habitants est sous plusieurs centimètres d'eau. Jusqu'à la zone d'activités du Parc des Roches. Le Rupt venant de la vallée voisine du même nom a quitté son nouveau lit canalisé pour réintégrer son ancien lit et se faire la belle jusqu'en milieu urbain.

Ça amuse les rebelles de la route, pas le maire

Depuis les grands chantiers contre les crues et la construction d'une digue, on pensait Bart enfin sauvée des... eaux. Par le passé, cette commune de l'agglomération a vécu son lot d'inondations ! « Les digues nous protègent. Les clapets anti-retour pompant l'eau des égouts qui refoulent en cas de fortes pluies et la rejettent derrière la digue jouent également pleinement leur rôle », résume Pierre Schlatter. « Maintenant, je maintiens la culture du risque d'inondation ».

En raccourci, il ne rate jamais une occasion pour parler à ses administrés que la commune est toujours susceptible d'être inondée.



Malgré les panneaux et les barrières interdisant la circulation, des véhicules se sont aventurés rue du général de Gaulle. Les vagues d'eau ainsi provoquées ont inondé le rez-de-chaussée des habitations. Au grand dam du maire et des riverains. Photo Francis REINOSO

La preuve hier.

Une inondation qui démontre l'intérêt des travaux « prévus mais repoussés dans le temps en raison d'études encore à conduire sur des circuits d'assainissement » qui doivent être entrepris sur le Rupt par Pays de Montbéliard agglomération.

Barrières et panneaux de signalisation ont donc été installés hier par l'Équipement pour interdire et dévier le trafic routier rue du général de Gaulle. Malgré

tout, certains automobilistes ont cru bon de passer outre les interdictions. « Avec les désagréments que ça suppose pour les riverains », se fâche Pierre Schlatter qui a même fait la police sur site. « En lançant des voitures dans plus de 20 cm d'eau, ça crée des vagues qui s'engouffrent dans les maisons longeant la Départementale. Plusieurs habitations ont ainsi été inondées ». Ça amuse peut-être les rebelles de la route. Pas le maire qui a même alerté la gendarmerie. Hier soir, le Rupt en folie

Tunnel inondé, trains annulés

► L'inondation d'un tunnel ferroviaire à Rang a eu des incidences sur le trafic hier soir. Ainsi en gare de Montbéliard, le train de 19 h 42 pour Belfort a été annulé comme celui de 19 h 52 pour Besançon. Des bus et des taxis ont été appelés à la rescousse pour transporter les passagers. Des perturbations du trafic ferroviaire étaient annoncées au moins jusqu'à ce lundi midi.

continuait à monter. Et la pluie de tomber. Éternel cycle entre le ciel et la terre. La météo s'annonce plus clémente dès ce lundi. Les rive-

rains, qui ont sorti dimanche les bottes en caoutchouc, devraient retrouver rapidement les pieds au sec.

Françoise JEANPARIS